

# Le Seignadou

*Le signe de Dieu*



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

**Novembre 2013**

imprimé le dernier samedi du mois

## L'éditorial

En dehors des portes de Rome se trouve une église nommée « *Sainte Marie échelle du ciel* », *Sancta Maria scala caeli*. Cette église fait partie d'un vaste ensemble nommé « *Tre Fontane, les trois fontaines* », qui inclut l'Abbaye cistercienne et l'église abbatiale des saints Vincent et Anastase, l'église de la décapitation de saint Paul et l'église en question. En raison de l'importance du lieu où saint Paul a été décapité, le site est souvent nommé « *Saint Paul aux trois fontaines* ».

A cet endroit existait déjà depuis les premiers siècles un oratoire dédié à Notre-Dame construit sur une crypte où étaient enterrés le tribun Zénon avec ses soldats, mis à mort par Dioclétien. Ils furent tués en un seul jour, ayant à leur tête le tribun Zénon. C'est la récompense que leur donnèrent Maximien et Dioclétien, après qu'ils eurent construit leurs thermes. Les fidèles les ont ensevelis dans ce lieu, et sur la porte de la catacombe on lit cette inscription : « *Ici reposent les corps du saint martyr Zénon le tribun et de ses compagnons et soldats au nombre de dix mille deux cents trois.* »

Le nom de *Scala Coeli* est issu d'une vision datée de 1138 du fondateur des cisterciens, saint Bernard de Clairvaux. Lorsque saint Bernard demeurait dans le monastère voisin des SS. Vincent et Anastase, il offrait un jour dans cet oratoire dédié à Notre-Dame le saint sacrifice de la Messe pour les défunts, et il lui fut montré dans une vision comment les âmes, délivrées par la Messe, montaient au ciel sur une échelle, accompagnées par les anges, et accueillies au ciel par Notre-Dame. Nous ne savons pas combien il en a libéré, mais l'impression de saint Bernard et de ceux qui entendirent raconter ce fait fut telle que l'on nomma cette église *Scala Coeli*, c'est-à-dire *Échelle du Ciel*. Cette apparition d'où cette église tire son nom et que l'on voit représentée sur le tableau de l'autel, nous prouve avec quelle abondance de secours nous pourrions, par la sainte Messe, venir à l'aide des âmes du purgatoire. À combien de défunts une seule Messe peut ouvrir le ciel !

« *Puisons aux sources du Sauveur qui jaillissent sur l'autel ; répandons le sang propitiatoire sur ces flammes, afin de les éteindre. De quelles pensées, de quels sentiments, de quelle charité nous devrions être animés, lorsque, semblables aux chœurs angéliques, nous portons nos regards sur ce royaume calme, immense, où nul n'offense Dieu ; et alors, puisant, comme dans des coupes d'or, le baume du sang de la Rédemption, versons-le sur les habitants de ce lieu, afin de les rafraîchir, de les délivrer, de leur ouvrir les demeures de la paix éternelle.* » (N. Gühr)

Mais si telle est la puissance de la Messe au profit des âmes qui ne peuvent plus rien faire pour elles-mêmes, et ne peuvent plus bénéficier que de nos suffrages, que faut-il dire de la puissance de la Messe pour les vivants, qui peuvent encore mériter pour eux-mêmes ? L'Église le sait bien qui ne se limite pas à un *Memento* pour les défunts, mais inscrit dans les prières du Canon de la Messe un autre *Memento* pour les vivants, et même un *Nobis quod peccatoribus*. C'est ce qu'a clairement rappelé le pape Benoît XV dans le bref « *Sodalitatem* » du 31 mai 1921 adressé aux membres de l'Association de Notre-Dame de la Bonne mort.

« *A ce sujet, il faut surtout remarquer que le profit retiré de la Messe est beaucoup plus utile aux vivants qu'aux défunts. Ce profit, en effet, s'applique d'une manière plus directe et avec plus de certitude et d'abondance, aux vivants qui sont bien disposés et bien intentionnés. De là résulte que l'on peut obtenir, de son vivant, avec le don de persévérance, la facilité d'apaiser la justice divine et de supprimer entièrement - ou tout au moins de diminuer beaucoup - la peine qui resterait à expier dans le feu du purgatoire.*

*Bien des gens, par oubli ou par ingratitude, se rendent souvent coupables en négligeant de faire célébrer la Messe pour purifier les âmes de ceux qu'ils semblaient vraiment aimer ; mais, il y en a un plus grand nombre qui, au grave détriment de leur profit spirituel, ignorent que le Sacrifice de la Messe*

leur servira davantage s'ils le font célébrer de leur vivant, au lieu de charger leurs héritiers, leurs parents et leurs amis de s'en acquitter après leur mort. »

S'il est donc louable de faire célébrer des messes et de prier pour nos défunts, n'oublions pas les vivants, nos proches, nos amis, ceux-là même avec qui nous avons peut-être des difficultés, afin que la grâce les aide à mener à bien l'œuvre de toute une vie, cette continuelle conversion qui leur permettra – car cela est possible – d'entrer dans l'éternelle béatitude sans connaître de délai, sans avoir besoin de nouvelles purifications dans le Purgatoire.

« Dieu a tout fait, tout préparé, pour que nous puissions passer directement de la terre au Ciel. D'après son plan, le Ciel, tout de suite après la mort, est la règle : le purgatoire n'est que l'exception, une invention de l'infinie miséricorde pour les retardataires. » (Martin JUGIE, in *Le purgatoire et*

*les moyens de l'éviter ou le ciel aussitôt après la mort*)

« La fin de la vie intérieure est la même que celle de la vie mystique, mais celle-ci y dispose plus immédiatement : cette fin c'est la vie du ciel, et le sommet normal, quoique en fait assez rare, du développement de la vie de la grâce ici-bas doit être une disposition très parfaite à recevoir la lumière de gloire, sitôt après la mort, sans passer par le purgatoire. Nul en effet ne passera que par sa faute, pour avoir négligé des grâces reçues ou offertes, dans ce lieu de souffrances, où l'on ne mérite plus. Il est dans l'ordre radical de voir Dieu sitôt après la mort, et c'est pourquoi les âmes du purgatoire souffrent tant de ne pas le voir. » (R.P. Garrigou-Lagrange, in *Perfection chrétienne et contemplation*, t. II, 7<sup>e</sup> éd., p. 10)

Le Seignadou

## Chemin de croix pour les âmes du Purgatoire

les dimanches 3, 10 et 17 novembre 2013 (**annulé en cas de pluie...**)

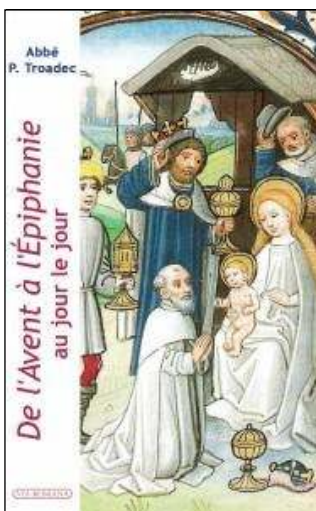
*Venez en famille !*

Rendez-vous à 14h00 au pied du chemin de croix de Laurabuc

(situé près du petit pont avant l'entrée du village)

Renseignements auprès de Mme Burguburu (tél : 04.68.23.18.48)

Le calvaire de Laurabuc a été édifié au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle en remerciement de la protection accordée par la Providence au village au moment d'un épidémie de choléra en 1835. Les 14 stations du chemin de croix jalonnent le sentier qui gravit la colline et mène à une petite chapelle dominée par un immense calvaire.



sur la table de presse

146 p., 9 €

## De l'Avent à l'Épiphanie au jour le jour

Lectures et méditations quotidiennes pour prier seul ou en famille

Abbé Patrick Troadec

En complément d'un premier ouvrage pour le temps du Carême, très apprécié de ses lecteurs, ce livret pourra nous aider à vivre chrétiennement le temps de Noël. Source de joie et de paix, Noël revêt un charme unique. Cependant, pour en recevoir les fruits, une préparation spirituelle est indispensable.

C'est pourquoi, ce livret propose une méditation quotidienne, enrichie de quelques prières, pensées et résolutions en lien avec la liturgie, du début de l'Avent au baptême de Jésus.

Les textes évoquent d'abord le retour du Christ à la fin des temps et la longue attente précédant son premier avènement. La parole forte de Jean-Baptiste et le silence éloquent de Marie aident chacun à ouvrir son cœur à l'Enfant de Bethléem qui veut renaître chaque année dans les âmes. A partir de Noël, le regard du lecteur est orienté vers la crèche et la Sainte Famille. Les bergers et les mages invitent l'âme à l'adoration et au témoignage par l'exemple.

Au fil des jours et avec des accents variés, ce petit livre invite le lecteur à vivre avec Jésus et pour Jésus.

## Chronique d'octobre 2013



La fin du mois de septembre est marqué par les vœux perpétuels du Frère Jean-François, entourés de toute la communauté, ainsi que des élèves, quelques fidèles qui ont eu le courage de venir se tasser derrière le troupeau de pensionnaires, et aussi de nombreux prêtres, dont monsieur l'abbé de Caqueray, armé de béquilles pour l'oc-

prieurés alentours se retrouvent aux Carmes, autour de monsieur l'abbé Boivin, pour la recollection de doyenné. Un bon moment en « famille » : offices, conférences, et bons repas... et tous repartent au combat le lendemain.

Tout le primaire se rend à la chapelle, en ce jeudi 10 octobre, pour entourer le petit Sevan-Marie-Joseph Escarguel, 5 ans et tout nouveau paroissien. Préparé par le Frère Jean-Baptiste, il est baptisé devant tous ses camarades par Monsieur l'abbé Peron. Malgré le grand nombre d'enfants, le calme règne du début à la fin tant les enfants sont impressionnés par la cérémonie.

Le mois d'octobre se termine toujours par le traditionnel pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes. Monsieur l'abbé Le Noac'h reste pour « garder les murs », tandis que tout le monde se rend dans la cité mariale. La Troupe scoutie donne un coup de main bien apprécié par l'organisation.

casion ! Monsieur Cabaye sert à tous les invités un délicieux repas. Pendant ce temps, à notre séminaire de Flavigny, deux anciens élèves étaient concernés par les cérémonies de prise d'habit ou de vœux. Prions pour les vocations religieuses.



Quelques jours après, le 03 octobre, en la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, à des milliers de kilomètres au sud de Carcassonne, c'est Hélène Pieronne qui prend l'habit chez les sœurs missionnaires de Jésus au Kenya, et qui s'appellera désormais sœur Hélène-Marie. Les kilomètres ne sont

pas un obstacle à la communion des saints : toute la paroisse est appelée à remercier le ciel pour cette belle vocation, et à prier pour sa persévérance.

Lors de ce premier week-end d'octobre, les prêtres des



Prises d'habit à Flavigny

## La voix des supérieurs

Lors du congrès de l'Angelus Press qui s'est tenu les 11 et 12 octobre 2013 à Kansas City (USA), S. Exc. Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, a donné une conférence au cours de laquelle il a parlé de la situation de l'Eglise et du pape François. Voici la traduction française du compte-rendu réalisé par John Vennari pour la revue Catholic Family News.

DICI n° 283 du 18/10/13

Mgr Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, a donné une longue conférence le samedi 12 octobre 2013, consacrée au Troisième Secret de Fatima, et la prédiction qui semble s'y trouver, à la fois d'un châtement matériel et d'une grande crise dans l'Eglise. Notre compte-rendu va reprendre certains aspects les plus impressionnants de cette conférence.

Mgr Fellay a cité en détail sœur Lucie, ceux qui ont lu le Troisième Secret, et ceux qui ont connaissance du secret. Il a fait remarquer que sœur Lucie avait dit que si nous voulions connaître le contenu du Troisième Secret, il suffisait de lire les chapitres VIII à XIII de l'Apocalypse.

La référence de sœur Lucie aux chapitres VIII à XIII de l'Apocalypse fait particulièrement froid dans le dos, puisque la fin du chapitre XIII parle de la venue de l'Antéchrist.

Mgr Fellay a rappelé que le pape saint Pie X avait dit au début de son pontificat que le « fils de perdition » pouvait déjà être sur terre. Il a également noté que la prière originale à saint Michel du pape Léon XIII, mentionne que Satan cherche à établir son siège à Rome.

Le Supérieur général a cité le cardinal Luigi Ciapi, théologien de tous les papes depuis Pie XII jusqu'à Jean-Paul II, qui a dit : « Dans le Troisième Secret nous lisons entre autres choses que la grande apostasie dans l'Eglise commence au sommet. »

Il s'est également attardé sur le célèbre et spectaculaire entretien du Père Fuentes avec sœur Lucie en 1957, au cours duquel elle a réaffirmé que « les diverses nations disparaîtront de la face de la terre », et que « le diable fera tout ce qui est en son pouvoir pour vaincre les âmes consacrées à Dieu ».

Etant donné que les ministres de Dieu sont touchés par cette confusion et ce désordre, les fidèles sont livrés à eux-mêmes pour leur propre salut. L'aide qui doit être fournie normalement par des ecclésiastiques n'est pas là. C'est « la plus grande tragédie qu'on puisse imaginer pour l'Eglise ».

Les temps sont très graves. Nous devons vraiment nous préoccuper de notre salut, « et pour ce faire, nous sommes privés d'un élément très important, qui est le soutien des autorités [de l'Eglise]. Quelle tragédie ! »

Il a parlé des paroles réconfortantes de sœur Lucie qui disait que Dieu nous a donné deux derniers remèdes : le Saint Rosaire et la dévotion au Cœur Immaculé.

**ROME ET LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X** — Mgr Fellay a fait allusion à la situation difficile de 2012, lors des relations entre la Fraternité Saint-Pie X et le Vati-

can : « Quand on voit ce qui se passe maintenant [sous le pape François], nous rendons grâce à Dieu, nous rendons grâce à Dieu de ce que nous avons été préservés de toute sorte d'accord l'an dernier. Et nous pouvons dire que l'un des fruits de la croisade [du rosaire] que nous avons faite, c'est que nous avons été préservés d'un tel malheur. Dieu merci. Ce n'est pas que nous ne voulons pas être catholiques, bien sûr, nous voulons être catholiques et nous sommes catholiques, nous avons le droit d'être reconnus en tant que catholiques. Mais nous n'allons pas mettre en péril nos trésors pour cela. Bien sûr que non. »

Il a poursuivi : « Comment imaginer que certaines personnes continuent à prétendre que nous sommes décidés [encore] à obtenir un accord avec Rome ! Pauvres d'eux ! Je les mets au défi de me le prouver. Ils prétendent que je pense différemment de ce que je fais. Ils ne sont pas dans ma tête. »

Au sujet des discussions avec Rome : « Tout type de démarche pour une reconnaissance a pris fin quand les autorités romaines m'ont donné le document à signer, le 13 juin 2012. Ce jour-là, je leur ai dit : « je ne peux pas accepter ce document ». Je leur ai dit dès le début, en septembre de l'année précédente, que nous ne pouvions pas accepter cette « herméneutique de la continuité », car ce n'est pas une vérité, ce n'est pas la réalité. Elle va à l'encontre de la réalité. Donc, nous ne l'acceptons pas. Le Concile n'est pas en continuité avec la Tradition. Il ne l'est pas. Alors, quand le pape Benoît XVI a demandé que nous reconnaissons que le concile Vatican II est une partie intégrante de la Tradition, nous avons dit : « Désolé, ce n'est pas la réalité, donc nous n'allons pas signer. Nous n'allons pas reconnaître cela ».

« C'est la même chose pour la messe. Ils veulent que nous reconnaissons non seulement que la [nouvelle] messe est valide à condition qu'elle soit correctement célébrée, etc., mais également qu'elle est licite. Je leur ai dit : nous n'utilisons pas ce mot. C'est un peu brouillon, nos fidèles sont déjà assez perdus en ce qui concerne la validité, donc nous leur disons : « La Nouvelle Messe est mauvaise, elle est mauvaise et ils comprennent cela. Point final ! » Bien sûr, les autorités romaines n'étaient pas très contentes. »

Et de poursuivre : « Il n'a jamais été dans notre intention non plus de prétendre que le Concile soit considéré comme bon, ou que la nouvelle messe soit « légitime ».

Le texte [du 15 avril 2012] que nous avons présenté à Rome était, dirons-nous, un texte délicat qui devait être bien compris, il était censé être lu à la lumière d'un grand principe qui dirigeait le tout. Ce grand principe n'avait rien de nouveau dans l'Égli-

se : « Le Saint-Esprit n'a pas été promis à saint Pierre et son Successeur de telle sorte que, grâce à une nouvelle révélation, le pape enseigne quelque chose de nouveau, mais que, avec son aide, le pape conserve saintement et transmette fidèlement le dépôt de la foi. » Cela est tiré de la définition de l'infaillibilité [fixée par Vatican I]. C'était le principe, la base de l'ensemble du document, qui exclut d'emblée toute sorte de nouveauté.

Ainsi donc prendre n'importe quelle phrase du texte, en en excluant ce principe, revient à prendre des phrases qui n'ont jamais été ni notre pensée, ni notre vie. Ces phrases en elles-mêmes sont ambiguës, c'est pourquoi, afin de dissiper cette ambiguïté, nous voulions y introduire ce principe. Malheureusement, peut-être était-ce trop subtil et c'est pourquoi nous avons retiré ce texte, car il n'était pas assez clair tel qu'il était écrit. »

« Donc, il est très net que notre principe est toujours le même : demeurer fidèles ! Nous avons reçu un trésor. Ce trésor ne nous « appartient » pas. Nous avons reçu ce trésor et nous devons le léguer à la génération suivante. Ce qui nous est demandé, c'est la fidélité. Nous n'avons pas le droit de mettre en danger ces trésors. Ce sont des trésors que nous avons dans nos mains, et nous n'allons pas les mettre en danger. »

**LE PAPE FRANÇOIS** — Mgr Fellay est ensuite revenu à la déclaration de sœur Lucie, en 1957, rappelant que le Rosaire et la dévotion au Cœur Immaculé sont les deux derniers remèdes donnés par Dieu à l'humanité.

Il a expliqué qu'il y a « certainement un châtiement « matériel » du monde qui nous attend. Il y a quelque chose de grave en face de nous. Comment ? Quand ? Je ne sais pas. Mais si vous mettez tout ensemble, il est clair que Dieu en a assez des péchés commis par l'homme ».

Il a alors évoqué ces péchés qui crient vengeance contre le ciel, comme l'avortement et les péchés contre nature, ce qui était une allusion à la « ré-définition » contre-nature du mariage et des péchés qui en découlent. Il a également parlé de ce qui semble être une persécution prochaine des chrétiens.

« Que devons-nous faire ? Ne paniquez pas, parce que la panique ne sert à rien du tout. Ce que

vous devez faire, c'est votre travail – votre devoir quotidien. C'est la meilleure façon de se préparer. »

Il a poursuivi en disant que nous traversons des « temps très effrayants », mais que nous ne sommes pas impuissants. Il a fait remarquer que « la situation de l'Eglise est une véritable catastrophe. Et le pape actuel fait que son état est 10.000 fois pire. »

« Au début du pontificat de Benoît XVI, j'ai dit : « la crise de l'Eglise va se poursuivre, mais le pape essaie de mettre les freins. » En d'autres termes, l'Eglise va continuer de chuter, mais avec un parachute. Et depuis le début de ce pontificat [celui du pape François], je dis : « il coupe les cordes, et il y accroche une fusée [dirigée vers le bas]. » »

« Si le pape actuel continue dans la voie où il a commencé, il va diviser l'Eglise. Il fait tout exploser. Alors, les gens diront : il est impossible que ce soit le pape, nous le refusons. D'autres diront [ce qui est la position de Mgr Fellay] : « Attendez, considérez-le comme pape, mais ne le suivez pas. Il provoque la colère. Beaucoup de gens seront découragés par ce qui se fait dans l'Eglise » et seront tentés de « tout envoyer balader » ».

Mais, a-t-il rappelé, Dieu est « beaucoup, beaucoup plus grand que nous. Dieu est capable de permettre à l'Eglise de continuer » et il peut travailler même à travers ces ministres imparfaits. « Mais encore une fois », a-t-il répété : « Ne les suivez pas. Suivez-les quand ils disent la vérité, mais quand ils vous disent des bêtises, ne les suivez pas sur ces points. Toute obéissance, pour être vraie, doit être reliée à Dieu. Quand je dis que j'obéis à une personne, elle devrait être un « miroir de Dieu ». Mais lorsque le miroir me dit le contraire de ce que Dieu dit, il n'est plus un miroir, alors je ne le suis plus. »

Mgr Fellay a fait remarquer que nous ne pouvons pas simplement obéir aveuglément aux papes actuels, car alors ce serait nous détruire, ce serait mettre en danger notre foi.

A la suite de sœur Lucie, des papes Léon XIII et saint Pie X, Mgr Fellay a averti avec plus de force encore que nous sommes peut-être sur le point d'entrer dans le temps de l'Antéchrist, mais nous ne pouvons pas savoir précisément où ni dans combien de temps cela peut arriver.

**RÉCOLLECTION PAROISSIALE prêchée par Monsieur l'abbé Jean ESPI ,  
collaborateur du Rd P. Marziac  
& DÉJEUNER PAROISSIAL**

**le dimanche 24 novembre 2013 (cf. tract joint pour inscription)**



## A la suite du Docteur Angélique : **Les vertus sociales**

### 1 – La piété filiale (IIa-IIae, Q. 101)

Abbé A. Graff

1. On peut parfois confondre la piété avec le culte rendu à Dieu, partie de la vertu de religion. Ce mot est également utilisé pour parler des œuvres de miséricorde (d'où son application à la Vierge Marie dans le Salve Regina « ... o clemens, o *pia*, o dulcis Virgo Maria. », le mot *pia* désignant ici la miséricorde).

Saint Thomas d'Aquin rappelle que « *l'homme est débiteur, à des titres différents, vis-à-vis d'autres personnes, selon les différents degrés de perfection qu'elles possèdent et les différents bienfaits qu'il en a reçus. A ce double point de vue, Dieu occupe la première place, parce qu'il est absolument parfait et qu'il est par rapport à nous le premier principe d'être et de gouvernement* ». Et pour ces deux raisons, la vertu de religion va lui rendre le culte qui lui est dû. « *Mais ce titre convient également à nos parents et à notre patrie desquels (nos parents), et dans laquelle (notre patrie) nous avons reçu la vie et l'éducation ; et donc, après Dieu, c'est surtout à eux que l'homme est redevable. En conséquence, de même que la religion rend un culte à Dieu, de même, à un degré inférieur, la piété va rendre un culte aux parents (et, par extension, à tous ceux du même sang), et à la patrie (et par extension également aux compatriotes)* ».

A ce propos, il est bon de noter que toute personne qui nous est unie par les liens du sang ou par l'amitié de la patrie a droit à notre piété. Tout ce qui est consanguin, tout ce qui est compatriote se trouve englobé dans la vertu. Ainsi nous aurons de la piété pour nos grands-parents et pour tous les ancêtres de notre race, cela va de soi. Mais on verra cette vertu fleurir également entre frères et sœurs, les époux en auront l'un pour l'autre, et les parents pour leurs enfants : nous touchons ici à ce qu'on a coutume d'appeler, dans la plus belle acception du mot, *l'esprit de famille*. Une famille fait corps, les membres doivent avoir de la piété pour le corps entier dont ils font partie, et tous les membres doivent en avoir aussi les uns pour les autres. Et plus un membre est honorable ou bienfaisant dans la famille, plus la piété doit grandir à son égard. – Par une semblable extension, notre piété patriotique doit s'adresser à tous ceux qui sont de la même patrie que nous, ou qui en sont seulement les amis ou les alliés.

2. Saint Thomas, qui a beau être un grand saint doublé du prince des théologiens, n'en garde pas moins les pieds sur terre puisqu'il descend ensuite dans le concret : quelles sont les obligations, les œuvres concrètes de la piété ? Cette vertu va payer une double dette : une *dette essentielle* due aux père et mère en raison de leur rôle propre : étant les supérieurs et comme les principes vivants de l'enfant, celui-ci leur doit respect et soumission ; mais il peut y avoir une *dette « accidentelle »*, en raison de circonstances où il leur arrive de se trou-

ver (maladie, indigence...), et à ce titre, l'enfant doit rendre service à ses parents, et subvenir même, s'il était nécessaire, à leurs besoins. Ainsi, la piété a comme objet le **devoir** (qui se rapporte au service), et le **culte** (qui se rapporte au respect et à l'honneur).

3. Cette vertu de piété est toutefois bien distincte des autres car définie par son objet. Pour la justice, en général, nous avons dit que son objet consistait à payer une dette à autrui ; payer une dette spéciale à une personne déterminée sera donc l'objet d'une vertu spéciale. Or, l'homme a une dette, à un titre particulier, envers ce qui est par rapport à lui, principe humain (*de même nature* dit saint Thomas, pour différencier de Dieu qui n'est pas de même nature), principe humain donc d'être et de gouvernement. C'est ce principe que considère la piété, par le fait qu'elle rend un culte et des devoirs aux parents et à la patrie et à ceux qui leur sont unis.

4. Distincte donc des autres vertus, la piété n'est-elle pas parfois opposée à l'une ou l'autre d'entre elles, comme par exemple la religion ? Il faut se rappeler qu' « *aucune vertu ne peut-être contraire ou opposée à une autre. Il est donc impossible que la religion et la piété se fassent mutuellement obstacle de sorte que les actes de l'une empêchent les actes de l'autre. En effet tout acte vertueux est tenu de ne pas dépasser certaines limites sous peine de perdre son caractère vertueux et de devenir ainsi vicieux. La piété filiale doit donc maintenir dans de justes bornes les devoirs et le culte qu'elle a pour objet. Ce serait évidemment en sortir que d'honorer un père plus que Dieu même, puisqu'au contraire, comme le dit Saint Ambroise, « la piété envers Dieu l'emporte sur les liens de la parenté ».* Si donc les devoirs envers nos parents nous détournent de nos devoirs envers Dieu, ce ne serait plus de la piété filiale que d'y persister en offensant Dieu. En pareille situation, Saint Jérôme écrivait à un ami : « *Foulez aux pieds votre père, foulez aux pieds votre mère, passez et prenez votre vol vers l'étendard de la Croix. Une pareille cruauté, c'est le comble de la piété* ». – *Mais si les devoirs envers nos parents ne nous détournent pas du culte dû à Dieu, ce sont dès lors des actes de piété filiale, qu'il est interdit de négliger sous prétexte de religion* », comme le rappelle Notre-Seigneur lui-même dans l'Évangile de Saint Matthieu (XV, 3 et suivants).

5. Il convient ici d'expliquer un peu plus en détail ce qu'est la Patrie et le culte de piété qui lui est dû.

La *Patrie* est en quelque sorte la famille élargie dans le temps et dans l'espace, qui rassemble les

« pères », les aïeux, les ancêtres depuis les âges lointains, et les « frères » chez lesquels, malgré leur nombre et leur dispersion, se retrouvent de profondes affinités et un air de famille dans quelques traits essentiels. La Patrie se distingue donc, et ne peut s'identifier ni avec la Nation, ni avec l'Etat, et encore moins avec le régime politique ou la forme de gouvernement.

*L'amour de la Patrie se modèle sur la Piété filiale*

qui, malgré les défauts des parents, leur accorde cependant la « prédilection » en raison de leur proximité et en reconnaissance de leurs bienfaits. Ainsi, sans proclamer avec hauteur voire orgueil que son pays est le plus grand et le plus beau, le patriote le préfère à tous les autres simplement parce que c'est sa Patrie, le ciel qui l'a vu naître, le sol qui le nourrit, l'héritage de ses pères, la tradition qui l'instruit, la législation qui le guide, le milieu qui l'épanouit.

## CHORALE

L'expérience d'un concert de Noël dans une église de la région en 2010 ayant été bénéfique à plusieurs points de vue, nous souhaiterions cette année renouveler cette expérience, à condition expresse de recruter 6 à 8 voix féminines (sopranos et altos). Contacter M. Maurin au 04 68 60 22 09 ou par [maurinbc@orange.fr](mailto:maurinbc@orange.fr). Merci par avance.



*Jésus, Marie, Joseph, je vous offre  
mon cœur, mon esprit et ma vie !  
Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi  
dans ma dernière agonie !  
Jésus, Marie, Joseph, faites que  
je meure en votre sainte compagnie !*



Profession perpétuelle  
le 29 septembre 2013

**Frère JEAN-FRANÇOIS**  
Fraternité sacerdotale Saint-Pie X

## Prochaines activités — dates à retenir

- **Vendredi 1er novembre 2013** : fête de la Toussaint — horaires du dimanche avec Vêpres et Salut du TSS à 18h45
- **Samedi 02 novembre 2013** : jour des morts
  - messes lues à 7h45 et 8h15 ; messe chantée de *Requiem* à 11h00
  - pas d'activités du premier samedi du mois
- **Dimanche 03 novembre 2013 — 14h00** : premier chemin de croix pour les âmes du Purgatoire à Laurabuc (cf p. 2)
- **Jeudi 21 novembre 2013** — « Prendre le temps d'un autre temps » : Moissac (Abbaye) et Auvillar (église Saint-Pierre, Halle aux grains, tour de l'horloge, musée de la faïencerie et de la batellerie). Inscriptions : 04.68.60.22.09 ou [maurinbc@orange.fr](mailto:maurinbc@orange.fr)
- **Dimanche 24 novembre 2013** : recollection paroissiale (cf tract joint)
- **Mardi 26 novembre 2013** — 8h30 aux Carmes : messe des mamans avec prédication et possibilité de se confesser
- **Nuit du samedi 30 novembre au dimanche 01 décembre** : adoration nocturne à l'occasion de l'entrée dans l'Avent

## Ephémérides du mois de novembre 2013

		Confessions	Messes
ven 1	Fête de tous les Saints,	1ère classe, blanc	Horaires du dimanche
sam 2	Commémoration de tous les fidèles défunts,	1ère classe, noir	16h : ab. de Villemagne 7h45 et 8h15 : basses 11h00 : messe chantée
dim 3	XXIVème Dimanche après la Pentecôte (office du IVème Dimanche restant ap. l'Epiphanie), 2ème classe, vert		
lun 4	Saint Charles Borromée, Evêque et Confesseur Mém. de Saints Vital et Agricole, Martyrs	3ème classe, blanc	
mar 5	Fête des Saintes Reliques,	3ème classe, blanc	
mer 6	De la férie,	4ème classe, vert	
jeu 7	De la férie,	4ème classe, vert	
ven 8	De la férie, Mém. de Les quatre Saints Couronnés, Martyrs	4ème classe, vert	
sam 9	Dédicace de l'Archibasilique du T. Saint Sauveur, Mém. de Saint Théodore, Martyr	2ème classe, blanc	16h : ab. Graff
dim 10	XXVème Dimanche après la Pentecôte (office du Vème Dimanche restant ap. l'Epiphanie), 2ème classe, vert		
lun 11	Saint Martin, Evêque et Confesseur	3ème classe, blanc	
mar 12	Saint Martin 1er, Pape et Martyr	3ème classe, rouge	
mer 13	Saint Didace, Confesseur	3ème classe, blanc	
jeu 14	Saint Josaphat, Evêque et Martyr	3ème classe, rouge	
ven 15	Saint Albert le Grand, Evêque, Confesseur et Docteur	3ème classe, blanc	11h40 messe chantée
sam 16	Sainte Gertrude, Vierge	3ème classe, blanc	16h : ab. de Villemagne
dim 17	XXVIème Dimanche après la Pentecôte (office du VIème Dimanche restant ap. l'Epiphanie), 2ème classe, vert		
lun 18	Dédicace des Basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul,	3ème classe, blanc	
mar 19	Sainte Elisabeth de Hongrie, Veuve Mém. de Saint Pontien, Pape et Martyr	3ème classe, blanc	
mer 20	Saint Félix de Valois, Confesseur	3ème classe, blanc	
jeu 21	Présentation de la Très Sainte Vierge,	3ème classe, blanc	
ven 22	Sainte Cécile, Vierge et Martyre	3ème classe, rouge	
sam 23	Saint Clément 1er, Pape et Martyr Mém. de Sainte Félicité, Martyre	3ème classe, rouge	16h : ab. Peron
dim 24	XXVIIème et dernier Dimanche après la Pentecôte (office du XXIVème Dim.), 2ème classe, vert		
lun 25	Sainte Catherine d'Alexandrie, Vierge et Martyre	3ème classe, rouge	
mar 26	Saint Sylvestre, Abbé Mém. de Saint Pierre d'Alexandrie, Evêque et Martyr	3ème classe, blanc	
mer 27	De la férie,	4ème classe, vert	
jeu 28	De la férie,	4ème classe, vert	
ven 29	De la férie, Mém. de Saint Saturnin, Martyr	4ème classe, vert	
sam 30	Saint André, Apôtre	2ème classe, rouge	16h : ab. Graff

Du 1<sup>er</sup> au 8 novembre, les fidèles peuvent gagner, chaque jour, aux conditions habituelles, une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire en visitant un cimetière et en priant – même mentalement – pour les défunts.

Le jour des morts, les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière applicable seulement aux âmes du purgatoire, aux conditions requises :

- conditions ordinaires
- visite d'une église (toute église ou oratoire public ou semi-public)



en récitant 1 Pater et 1 Credo